

Les **conteneurs à puce**
et le **Nouveau sac bleu**
pour mieux gérer
nos déchets !



SPÉCIAL **FARCIENNES**



www.tibi.be
0800 94 234

Des conteneurs équipés de «**puces**» électroniques
Pour **peser** et **comptabiliser** les vidanges

Le conteneur **GRIS**



POUR LES **DECHETS RESIDUELS**
CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque conteneur est muni d'une « puce » électronique permettant au camion de collecte de l'identifier avant le pesage et la vidange. Le nombre de vidanges et les quantités collectées sont enregistrés. Ceci permet à chaque ménage de payer en fonction de sa production de déchets.

Le conteneur **VERT**



POUR LES **DECHETS ORGANIQUES**
TOUT CE QUI EST BIODEGRADABLE

C'EST FACILE !

Tibi vous déposera à domicile 2 conteneurs à puce, sur roulettes faciles à utiliser. Ils remplaceront désormais les sacs blancs Tibi, interdits à partir du 1^{er} janvier 2020. Conservez précieusement votre login et mot de passe, ils vous permettront de contrôler votre consommation de déchets tout au long de l'année au **0800 94 234** ou sur le site www.tibi.be

- DE DÉCHETS, + D'AVANTAGES!

+ PRATIQUE

Vous recevez 2 conteneurs sur roulettes, pratiques, dont la taille (40 l, 140 l, 240 l) est adaptée à votre composition de ménage. Vous avez la possibilité de demander un changement de volume avant la livraison.



+ DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

Le conteneur à puce, contrairement au sac, résiste au vandalisme nocturne des animaux.

+ DE RECYCLAGE

Le nouveau sac bleu et le conteneur vert vous permettent de trier tous vos déchets d'emballages et tous vos déchets organiques à la source et ainsi de faire maigrir votre conteneur gris prévu pour les déchets résiduels non recyclables.

+ DE MAÎTRISE DE SA FACTURE

Grâce aux collectes sélectives et au système de conteneurs à puce, chaque famille a dorénavant la possibilité de mieux maîtriser les coûts liés à la gestion de ses déchets. La redevance déchets d'un ménage qui adoptera les bons comportements en matière de tri et de réduction des déchets sera allégée.

- DE DÉCHETS

Les communes qui bénéficient du système des conteneurs à puce génèrent beaucoup moins de déchets. Le conteneur et la taxation au poids s'avèrent être de bons incitants pour réduire sa production de déchets.

+ DE SÉCURITÉ POUR NOS TRAVAILLEURS

Le conteneur à puce répond à de meilleures conditions de travail pour le personnel de collecte. Il y a moins de risques de coupures ou blessures.



DÉCHETS RÉSIDUELS

DÉCHETS NON RECYCLABLES



DÉCHETS D'HYGIÈNE



Évitez les erreurs les plus fréquentes



DÉCHETS ORGANIQUES

SANS EMBALLAGE PLASTIQUE

DÉCHETS DE CUISINE



PETITS DÉCHETS DE JARDIN



AUTRES



Évitez les erreurs les plus fréquentes





PMc LE NOUVEAU SAC BLEU

VIDÉS, ÉGOUTTÉS, RACLÉS

NOUVEAU

EMBALLAGES PLASTIQUES

BOUTEILLES ET FLACONS



FILMS, SACS ET SACHETS



NOUVEAU

RAVIERS, BARQUETTES, BOÎTES ET POTS EN PLASTIQUE



NOUVEAU

EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS D'HYGIÈNE



NOUVEAU

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS À BOISSON



N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres
Ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués



Interdits dans le Nouveau sac bleu

- Les emballages avec un des pictogrammes suivants et un double bouchon de sécurité :



BOUTEILLES, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE

SANS COUVERCLE, NI BOUCHON

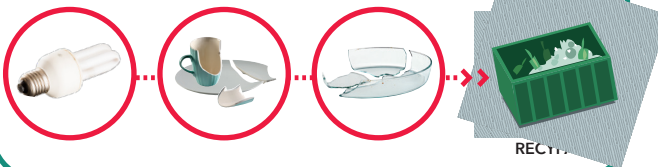
VERRE TRANSPARENT INCOLORE



VERRE TRANSPARENT COLORÉ



Évitez les erreurs les plus fréquentes



PAPIERS-CARTONS

PROPRES, SECS, SANS FILM PLASTIQUE

PAPIERS



CARTONS



Évitez les erreurs les plus fréquentes



DÉCHETS
RÉSIDUELS

